

Jeûne Vivre sans nucléaire

Ce que vous pouvez faire

Que vous soyez seul-e ou en groupe, voici de multiples façons de soutenir le jeûne Vivre sans nucléaire

Si vous êtes seul-e

1 Vous pouvez commencer, si vous ne disposez pas assez d'informations par commander au Réseau Sortir du nucléaire (1) les différents documents qu'il diffuse. Vous pouvez également aller lire ce qui figure sur leur site internet.

2 Une fois que vous avez l'information, vous pouvez faire passer l'information en l'envoyant autour de vous, le plus largement possible, en en discutant avec vos voisins, avec vos connaissances, votre famille, mais aussi en écrivant à vos amis plus lointains.

3 L'un des objectifs du jeûne étant d'obtenir l'abandon du projet de l'EPR et la réorientation des crédits de recherche en direction des économies d'énergie et des énergies renouvelables, vous pouvez écrire à votre député (sensible surtout aux lettres de ses électeurs) pour lui demander clairement de s'engager à voter contre le projet de loi sur l'énergie si l'EPR y est maintenu (2). Vous pouvez en faire de même avec votre sénateur.

4 Ecrire aux élus régionaux. Le Réseau Sortir du nucléaire et d'autres organisations ont lancé un appel aux présidents des différentes régions pour qu'ils prennent position contre l'implantation d'un éventuel EPR sur leur territoire. C'est particulièrement important dans deux régions : Rhône-Alpes et la Normandie où les anciennes majorités avaient voté pour accueillir un tel réacteur.

5 Vous pouvez écrire au courrier des lecteurs du quotidien local : la lettre doit être assez courte et mettre en avant des arguments précis montrant l'inutilité du nucléaire : la France isolée en Europe, 140 000 emplois créés en vingt ans dans l'éolien, aucun pendant ce temps dans le nucléaire, possibilité de faire de l'énergie de manière moins dangereuse, grosse majorité des gens pour sortir du nucléaire et donc nécessité de la démocratie (3)

6 Vous pouvez soutenir financièrement l'action du jeûne en faisant un don (4).

7 Vous pouvez prendre contact avec le comité d'organisation du jeûne ou avec le Réseau Sortir du nucléaire pour connaître les groupes ou personnes qui agissent dans votre région.

Si vous êtes seulement deux

8 Dialogue de sourds. Une fois que vous avez bien compris les enjeux, vous pouvez entamer un dialogue dans un lieu public (dans les transports en commun par exemple, dans une salle d'attente) suffisamment fort pour que les personnes voisines entendent ce que vous dites.

9 Poser des affiches annonçant le jeûne. Vous pouvez réaliser une affiche de votre choix ou reprendre celle proposée sur le site du jeûne (5). Vous la photocopiez et vous la collez là où c'est possible : commencez par les locaux politiques, associatifs, les panneaux de libre expression. Vous pouvez soit indiquer sur l'affiche les coordonnées du jeûne soit si vous voulez lancer un groupe local donner un contact pour vous joindre. Evitez les collages sur les lieux interdits.

10 Organiser une soirée de débats. Si vous pouvez obtenir un lieu de réunion (dans une maison des associations, à la mairie, dans une librairie), vous pouvez proposer une réunion pour se rencontrer localement. Vous pouvez éventuellement demander au réseau de vous indiquer un intervenant pour une telle soirée, mais c'est souvent mieux de commencer entre gens locaux. Vous découvrirez sans doute ainsi qu'il y a de nombreuses personnes autour de vous qui sont contre le nucléaire mais qui ne le disaient pas parce qu'elles aussi pensaient être les seules localement.

11 Lors de cette réunion, vous devriez vous retrouver plus nombreux, assez pour créer localement un comité de soutien. Les jeûneurs espèrent que plusieurs centaines de comités locaux se mettront ainsi en place, pour que chacun titille au jour le jour les élus locaux, les médias et fassent de l'information décentralisée auprès de la population.

Si vous êtes plus nombreux

12 Si aucun groupe local n'existe déjà, vous pouvez créer votre propre groupe local. Nous vous suggérons d'adopter le nom "Vivre sans nucléaire - Nom de la commune". Il n'est pas nécessaire vu la durée du jeûne forcément limitée de mettre en place une structure officielle. Le comité local peut être domicilié chez une association déjà existante ou chez une personne.

13 Faites un communiqué de presse pour annoncer en pages locales l'existence de ce comité et essayer que la presse publie votre adresse de contact.

14 Mettez en place une méthode de travail en vous appuyant sur les conseils donnés au groupe locaux : des actions non-violentes pour convaincre plutôt que combattre, avec une graduation progressive de l'information à l'action de désobéissance au fur et à mesure que le jeûne se développe. Ne proposez jamais quelque chose que vous ne feriez pas vous-même.

15 Pensez à créer une mémoire de ce que vous faites, à vous mettre en relation avec la coordination du jeûne pour dire ce que vous faites et pour savoir où en sont les actions des autres groupes et des jeûneurs. Pensez aussi à prendre des photos lorsque vous faites des actions.

Conservez les coupures de presse qui parle de votre action.

16 Reproduisez la feuille de pétition "Un million d'Européens pour la sortie du nucléaire" diffusée par le Réseau Sortir du nucléaire, pétition lancée le 26 avril 2004 pour une période d'un an.

16 Organisez vous en tenant compte du calendrier proposé ci-après.

Calendrier de base pour les groupes locaux

- Lundi 21 juin. Le jeûne démarre le jour le plus ensoleillé de l'année, le 21 juin, pour bien rappeler qu'une politique énergétique viable ne peut s'appuyer que sur l'énergie solaire sous ses différentes formes (le vent et l'hydraulique étant des conséquences de l'ensoleillement).

- Vendredi 25 juin (4e jour) : première journée d'action décentralisée.

En début de soirée, présence dans la rue en centre-ville pour les comités de soutien déjà existant avec diffusion d'information et en donnant rendez-vous au même endroit chaque vendredi, incitation aux gens de passage à mettre en place la même action chez eux, chaque vendredi, avec évolution dans l'action. Si déjà assez nombreux (plus d'une dizaine) terminer par un repas tiré du sac, pour un "repas de protestation".

- Vendredi 2 juillet (11e jour) : deuxième journée d'action décentralisée. Toujours une présence dans la rue en centre-ville puis organisation d'une "marche festive" (au rythme des casseroles ou en chassant le gaspi) en direction de la préfecture, sous-préfecture ou mairie ou permanence de député, toujours en donnant rendez-vous aux gens pour le vendredi suivant au même endroit et appel à apporter sa nourriture pour un repas de protestation.

- Vendredi 9 juillet (18e jour) : troisième journée d'action décentralisée. Toujours défilé festif et organisation d'un repas de protestation devant le lieu le plus proche des autorités (préfecture, sous-préfecture, mairie). Après le repas, fête dans la rue. Toujours appel à venir le vendredi suivant.

- Mercredi 14 juillet (23e jour) : fête nationale : organiser des actions non-violentes sur le thème "pour vivre en France sans le nucléaire".

- Vendredi 16 juillet (25e jour) : quatrième journée d'action décentralisée : défilé festif et repas de protestation. Appel pour un week-end d'actions le week-end suivant commençant le vendredi soir.

- Vendredi 23 juillet (32e jour) : cinquième journée d'action, toujours avec défilé bruyant et festif, repas devant un lieu symbolique et annonce d'autres actions (au choix des groupes locaux) pendant tout le week-end. Appel ensuite à revenir pour les plus occupés le vendredi suivant. Pour ceux qui ont plus de temps, à mettre en place des actions plus fréquentes.

- Samedi 24 juillet (33e jour) : actions en direction du grand public (style pose de banderole, marche en direction d'un site nucléaire, pique-nique, occupation de lieux)

- Dimanche 25 juillet (34e jour) : idem.

- Après le 25 juillet : multiplication des actions non-violentes symboliques en semaine avec des mobilisations chaque vendredi soir et les week-ends. Aller vers des actions non-violentes plus engagées

dans le temps. L'objectif pour les groupes locaux est de susciter un article sur le nucléaire tous les jours par une action, les journaux ayant de la place à ce moment de l'année.

- Vendredi 30 juillet au dimanche 1er août (39e au 41e jours) : week-end d'actions non-violente avec des opérations de présence tout au long du week-end : occupation de lieux symboliques. Recherche d'arrestations éventuelles si certains le souhaitent. Si possible, maintien des actions après le week-end, si le jeûne ne s'est pas déjà arrêté.

Comment finir le jeûne

Il est probable que le jeûne s'arrêtera entre le 25 juillet (34e jour) et le 6 août (46e jour). Rappelons que le jeûne s'arrêtera soit par l'engagement en grand nombre des politiques à ne pas faire l'EPR et à engager la France dans un scénario de sortie du nucléaire, soit pour raison médicale.

Il y aura alors une certaine dynamique, des débats dans les médias, et le nucléaire occupera un peu plus les esprits qu'aujourd'hui. Il existe un projet de campement permanent à Paris, à partir du 25 juillet. Si la dynamique est bonne et si le jeûne doit s'arrêter pour raison médicale, il serait alors envisageable de le poursuivre jusqu'à la rentrée du conseil des ministres (le mercredi 18 août) avec des dates symboliques :

- Vendredi 6 août : anniversaire d'Hiroshima. Possible journée d'action en mémoire des victimes du nucléaire.

- Lundi 9 août : anniversaire de Nagasaki. Pour la première fois, en 1945, du plutonium est utilisé comme explosif. C'est pour produire ce plutonium que l'on lancera les programmes nucléaires dits "civils" à la fin de la guerre.

- Mercredi 18 août : conseil des ministres de la rentrée. Possible fin des actions liées au jeûne mais poursuite des actions autour du Réseau pour arrêter le reste du nucléaire.

Jeûnes tournants

L'annonce du jeûne a déjà provoqué de multiples soutiens et dans déjà une dizaine de lieux, des jeûnes tournants sont mis en place. Il n'est pas impossible que l'on arrive à ce qu'il y est un jeûne tournant dans chaque région. Renseignez-vous auprès de la coordination du jeûne (ou allez voir sur le site internet) pour savoir s'il y a un jeûne dans votre région.

Michel Bernard

(1) Réseau Sortir du nucléaire, 9, rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04, tél : 04 78 28 29 22, www.sortirdunucleaire.org.

(2) Un premier vote à l'assemblée nationale devrait avoir lieu fin mai, puis un vote au Sénat avant un deuxième vote à l'Assemblée nationale. Ce dernier vote devrait se faire à l'automne.

(3) Voir les sondages publiés dans Silence de juin 2004.

(4) Chèque à l'ordre de Vivre sans nucléaire, 9, rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04, tél : 04 78 29 01 51.

(5) www.vivresansnucleaire.org.